

# Jersette 300

## DESCRIPTION ET PROPRIETES GENERALES

- Matière Latex naturel
- Longueur (cm) 29-33
- Epaisseur (mm) 1.15
- Poignet Coupe feston
- Couleur Bleu
- Finition intérieure Support Textile
- Finition extérieure Lisse
- Taille / EAN 5 6 7 8 9 10
- Conditionnement 1 paire/sachet - 5 paires/boîte - 50 paires/carton
- Informations complémentaires Garanti sans silicone


709100 – Taille 5
709150 – Taille 6
709160 – Taille 7
709170 – Taille 8
709180 – Taille 9
709190 – Taille 10



## RESULTATS DE PERFORMANCE

### Catégorie de certification 3



X1XXXX

Type B



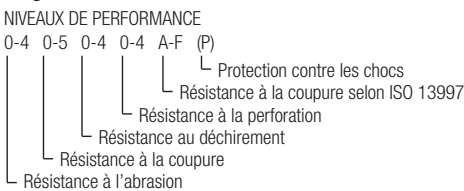
KPT



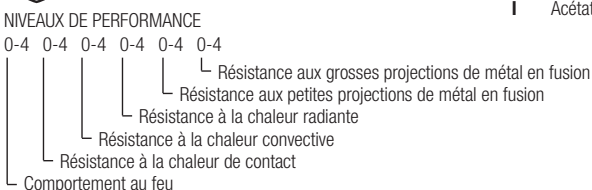
2131X

### Légendes

#### EN 388 DANGERS MÉCANIQUES



#### EN 407 DANGERS THERMIQUES Chaleur et feu



#### DANGERS CHIMIQUES

##### EN ISO 374-1 Type A



U V W X Y Z

- A Méthanol
- B Acétone
- C Acétonitrile
- D Dichlorométhane
- E Carbone disulfure
- F Toluène
- G Diéthylamine
- H Tétrahydrofurane
- I Acétate d'éthyle

##### EN ISO 374-1 Type B



X Y Z

- J n-Heptane
- K Soude caustique 40%
- L Acide sulfurique 96%
- M Acide nitrique 65%
- N Acide Acétique 99%
- O Ammoniaque 25%
- P Peroxyde d'hydrogène 30%
- S Acide fluorhydrique 40%
- T Formaldéhyde 37%

##### EN ISO 374-1 Type C



##### EN 421



#### CONTAMINATION RADIOACTIVE

#### MICRO-ORGANISMES

##### EN ISO 374-5



Protection contre bactéries et champignons

##### EN ISO 374-5



Protection contre bactéries, champignons, et virus

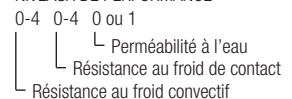
VIRUS

##### EN 511



DANGERS DU FROID

#### NIVEAUX DE PERFORMANCE



Pour plus de détails : [www.mapa-pro.com](http://www.mapa-pro.com)

**MAPA**<sup>®</sup>  
PROFESSIONAL

[www.mapa-pro.com](http://www.mapa-pro.com)

## AVANTAGES SPECIFIQUES

- Aisance des gestes : forme anatomique et excellent confort du support textile (pas de couture au niveau de la surface de travail)
- Très bonne résistance à la déchirure
- Bonne résistance à de nombreux acides dilués et bases

## PRINCIPAUX DOMAINES D'UTILISATION

### Industrie du Bâtiment (Maçons / Plâtriers)

- Préparation du mortier, cimentage, coulage

### Aéronautique

- Travail des matériaux composites (résines)

### Collectivités (Nettoyage)

- Manipulation de détergents ménagers

## CONSEILS DE STOCKAGE ET D'UTILISATION

### Instructions pour l'utilisation

- Il est recommandé de procéder à un essai préalable des gants, les conditions réelles d'utilisation pouvant différer de celles des essais "CE" de type.
- L'usage du gant est déconseillé aux sujets sensibilisés au latex naturel, aux dithiocarbamates et thiazoles.
- Porter les gants sur des mains sèches et propres.
- Ne pas utiliser les gants en contact permanent avec le produit chimique pour une durée supérieure au temps de passage mesuré ; pour connaître ce temps de passage, se reporter à la table de résistance chimique jointe ou s'adresser au Service Technique Client - MAPA PROFESSIONNEL. En cas de contact prolongé, utiliser deux paires en alternance.
- En utilisation avec un liquide dangereux, retourner le bord de manchette afin d'éviter que des gouttes ne tombent sur le bras.
- Avant toute réutilisation, vérifier que les gants ne présentent ni craquelures, ni déchirures.

### Conditions de stockage

- Conserver les gants dans leur emballage à l'abri de la lumière et éloignés de sources de chaleur ou d'installations électriques.

### Conditions de lavage

- Avant de retirer les gants, les nettoyer selon la procédure suivante :
- utilisation avec des solvants (alcools, etc.) : essuyer avec un chiffon sec
- utilisation avec des détergents, acides ou produits alcalins : rincer abondamment à l'eau courante puis essuyer avec un chiffon sec.
- Attention : l'utilisation des gants ainsi que tout procédé de nettoyage qui ne sont pas spécifiquement recommandés peuvent altérer les niveaux de performance.

### Conditions de séchage

- Laisser sécher l'intérieur des gants avant de les réutiliser.

## LÉGISLATION

Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP). Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).

- **Attestations CE de type** : 0072/014/162/09/94/0012
- **Délivré par l'organisme agréé nr** : 0072 - I.F.T.H. – Av. Guy de Collongue F-69134 ECULLY CEDEX